

Mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-16

Championnat de France de paracyclisme

Evires 2020

1. Rappel des consignes nationales

- se laver régulièrement les mains. Vous avez à votre disposition de la solution hydro-alcoolique sur le site de course
- tousser ou éternuer dans son coude
- se moucher dans un mouchoir à usage unique
- éviter de se toucher le visage
- respecter une distance d'au moins 1 mètre
- saluer sans se serrer la main. Pas d'embrassade
- porter un masque jusqu'à 1 minute du départ de la compétition. Masque remis dès la fin de la course

2. Généralités pour les Championnats de France-Evires 2020

- La Préfecture a validé notre dossier sur l'application stricte du protocole sanitaire (recommandation FFC, HAS et ministère de la santé). Nous serons contrôlés. En cas de non-respect des protocoles validés, un coureur peut être exclu de la compétition ou la compétition tout simplement arrêtée
- Port du masque obligatoire sur toute la commune d'Evires, y compris pour les accompagnants, bénévoles et signaleurs
- L'association de secourisme Haute-Savoie Santé (H2S) est chargée des secours et de la vérification du respect du protocole sanitaire. L'association pourra répondre à toutes vos interrogations
- Aucun masque ni autre sorte de détritrus ne seront jetés sur la voie publique sous peine d'amende ou d'exclusion
- Chaque coureur et accompagnant viennent avec leur propre masque
- Un affichage est en place pour rappeler les consignes
- Les signaleurs porteront également un masque
- Du matériel de désinfection est prévu pour désinfecter les chaises et table après chaque visite de classification. Port du masque pendant la visite
- Un numéro de téléphone sera demandé pour chaque coureur pour l'avertir en cas positivité d'un compétiteur déclaré ultérieurement (notion de cas contact). Une prise de température pourra être effectuée par H2S en cas de symptômes avérés d'un coureur ou d'un accompagnant. L'organisateur se réserve le droit de prendre la température à chaque coureur lors du retrait des dossards
- Aucun bidon ne sera jeté sur les voies de circulation
- Le port du masque est obligatoire pour l'accompagnant qui ravitaille le coureur. La zone de ravitaillement se situe sur les derniers 100 mètres du circuit juste avant l'arrivée

3. Les engagements

- Aucun émargement
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre lors du retrait des dossards
- Le dossard sera jeté à la fin de la compétition (poubelle à disposition)
- Vérification visuelle des licences à distance. Le coureur montre ses licences
- Le commissaire valide sur ordinateur la vérification
- Paiement des droits d'inscription par chèque uniquement (12 euros/coureur ou tandem)

4. La course

- Appel des coureurs 15 minutes avant le départ de la course (contre la montre compris)
- Le coureur conserve son masque lors du rassemblement des coureurs
- Le masque sera enlevé sur commande du speaker 1 minute avant le départ et mis dans la poche
- Le masque sera remis dès la fin de la course
- Aucun crachat pendant la course ni après sur la voie publique
- Aucun détritrus jeté et/ou laissé sur la voie publique

5. La cérémonie protocolaire

- Cérémonie des maillots après chaque course pour diminuer le rassemblement de coureurs et d'accompagnants. Pour le contre la montre, des créneaux horaires vous seront donnés pour chacune des cérémonies protocolaires
- Le vainqueur prendra le maillot et l'enfilera avant de venir au podium. Idem pour les médailles
- Aucune photo groupée sur le podium. Les 3 médaillés conserveront une distance d'au moins 1 mètre entre eux
- De la solution hydro-alcoolique sera mise à disposition des coureurs avant le protocole. Pas de serrage de main
- Il faudra limiter le nombre de participants à la remise protocolaire

6. Réunion des coureurs

- Celle-ci sera faite par visioconférence
- Un courrier sera remis à chaque coureur au retrait des dossards expliquant les consignes de course

7. Respect strict des recommandations

- **Nous souhaitons que la santé des coureurs, des accompagnants et des bénévoles soient préservée. Nous serons très stricts sur le respect du protocole sanitaire. En cas de manquement grave, les commissaires et les organisateurs se réservent le droit d'exclure un coureur et/ou un accompagnant**
- **Merci à tous pour votre implication. Soyons tous attentifs pour que ces Championnats de France 2020 soient une réussite**